

26 mai 2009

Toutes et tous dans l'action !

Le 1^{er} mai dernier a rassemblé 5 fois plus de manifestants que l'an passé en Ille et Vilaine comme un peu partout ailleurs en France.

Cette 3^{ème} mobilisation unitaire en quatre mois à l'appel des organisations syndicales témoigne d'un enracinement de la mobilisation et de la détermination des salariés, demandeurs d'emploi et retraités à exprimer leurs revendications et à obtenir des réponses.

Pourtant, le patronat et le gouvernement font la sourde oreille face à ces revendications légitimes. Que ce soit en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, de relance économique, de garanties collectives, de service public et de réglementation de la sphère financière.

Nos propositions sont plus que jamais d'actualité pour faire face à la crise et ses conséquences qui touchent très durement les salariés.

Le gouvernement s'entête également à justifier des mesures telles que le bouclier fiscal, la défiscalisation des heures supplémentaires, le travail le dimanche et autres mesures injustes et totalement inefficaces dans la situation économique actuelle.

Les organisations syndicales CGT, CFDT, CFTC, CGC, UNSA et FSU du département se sont donc à nouveau réunies, le 5 mai dernier, pour appeler les salariés à se mobiliser massivement le 26 mai prochain.

Elles maintiennent leurs revendications pour des mesures urgentes comme définies le 5 janvier 2009 :

- *Maintien de l'emploi dans le privé et le public ;*
- *Augmentation du pouvoir d'achat et des salaires pour avoir un revenu net disponible plus important ;*
- *Relance économique s'appuyant sur le développement du logement social et la protection sociale solidaire ;*
- *investissement en faveur du développement durable ;*
- *Amélioration des garanties collectives ;*
- *Réglementation de la finance mondiale.*

La CGT appelle - avec les autres organisations syndicales- l'ensemble des salariés, actifs, retraités et privés d'emploi d'Ille et Vilaine, à décider de l'action le 26 mai 2009, sous toutes les formes (grève, débrayage, assemblée générale ...) et à participer massivement aux rassemblements

A RENNES : 12 h 00 Préfecture Beauregard (3 ave de la Préfecture)
A SAINT-MALO : 17 h 30 Chambre de Commerce et d'Industrie (4 ave L. Martin)
A FOGÈRES : 17 h 15 Chambre de Commerce et d'Industrie (50 rue Nationale)
A REDON et VITRE : Selon les modalités qui seront définies par les organisations locales.